

Prêts aux petites entreprises—Loi

Examinons donc pendant une seconde le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Ce programme vise à étendre, à innover, à favoriser la recherche et le développement. Il fournit de l'argent à investir dans les immobilisations et dans la croissance, de façon à accroître la productivité. C'est ainsi que les choses se passent dans la réalité, et c'est la seule façon de financer les programmes sociaux coûteux que nos honorables vis-à-vis mettent en œuvre. Ces programmes sociaux sont une très bonne chose, mais nous devons accroître la productivité si nous voulons en assumer la charge. Le gouvernement a changé toute la structure des obligations. Celles-ci, en effet, ne sont plus destinées qu'à ceux qui éprouvent de très grandes difficultés. Quelles difficultés! Et quelle déclaration! Le bill a littéralement rivé son clou au programme. C'était le seul moyen d'aider la petite entreprise, et j'invite fortement le ministre à le rétablir immédiatement.

Les impôts dissimulés des simples contribuables canadiens avant le budget s'élevaient à environ \$100. On estime maintenant qu'ils seront de \$200. A titre de propriétaire d'une petite entreprise, j'ai de nombreux vendeurs qui conduisent des voitures de fonction. Ces vendeurs, contrairement à ce que pense le député de Timiskaming (M. Lonsdale) qui m'a précédé, seront maintenant imposés à raison de 2.5 p. 100 par mois pour faire des voyages d'agrément dans leur voiture. Comment pourra-t-on accroître les ventes de voitures dans la circonscription du député en face de moi dans la région d'Oakville! C'est un impôt prélevé sur le coût en capital de la voiture et non sur sa valeur dépréciée. C'est ainsi qu'on pratique l'usure aux dépens des contribuables. Ce vieux gouvernement avaricieux réclame de plus en plus d'impôts pour assouvir son appétit insatiable. Un vendeur qui redouble d'efforts pour augmenter sa productivité sera imposé sans merci. Dans le cas d'une automobile de \$15,000, cela veut dire un revenu imposable de \$4,500 et même à 28 p. 100, l'impôt serait de \$1,260. Voilà comment on récompense la productivité. Le gouvernement impose le producteur et freine l'initiative.

Le gouvernement perçoit maintenant des impôts sur les régimes de service de santé dont bénéficient les employés. Le ministre des Finances a dit que nous interprétions mal le budget. C'est ce qu'il a dit à la Chambre aujourd'hui. C'est ainsi que je l'interprète, et je trouve que c'est une folie.

Les assureurs déplorent que le gouvernement ait adopté des mesures fiscales aussi irréfléchies et aussi cruelles. Il frappe d'impôts l'argent qui n'a pas encore été touché, oblige le contribuable à se servir de son revenu net pour payer un nouvel impôt. C'est une vraie honte. Un contribuable ne pourra pas faire déduire ses allocations de retraite pour l'année où il aura contribué à un REER ou à un régime de retraite à moins que ce paiement n'ait été déduit de son revenu à la source.

Le gouvernement croit-il aider la petite entreprise en supprimant le recours aux contrats de rente à versements invariables? Le gouvernement empêche ainsi le contribuable de reporter le paiement de l'impôt sur les gains en capital. On pouvait le faire pour la vente des petites entreprises et des exploitations agricoles familiales, mais ce n'est plus possible maintenant. La déduction pour amortissement a été réduite de moitié. Voilà encore une mesure qui a servi de stimulant économique et qui a contribué à la croissance du pays. Cette nouvelle mesure n'aidera pas la petite entreprise. Elle ne fera pas augmenter la

productivité et ne donnera pas confiance à la petite entreprise ni ne la stimulera.

Pourquoi le gouvernement actuel ne prend-t-il pas des mesures constructives, comme encourager le partage des bénéfices au sein des petites entreprises? Pourquoi n'accorde-t-il pas des stimulants pour que les petites entreprises continuent à prendre de l'expansion dans le pays, comme elles le devraient? Après tout, elles sont la pierre angulaire de notre pays. Ce sont elles qui fournissent le plus d'emplois. Ce secteur ne devrait pas être étouffé, il devrait être stimulé pour que la productivité puisse s'accroître.

Ce budget n'aide pas l'exportation de produits de technologie de pointe. Il ne favorise pas non plus l'exploitation des ressources et les transports. Les frais d'intérêts demeurent aussi élevés. Les petites entreprises ont besoin d'aide. Elles ont besoin de l'obligation pour l'expansion de la petite entreprise de M. Crosbie. Ce programme devrait être élargi. Il faut proposer des solutions nouvelles qui permettront aux gens d'acheter des actions dans les petites entreprises. A mon avis, ces dernières ont en outre besoin de stimulants qui favorisent le partage des bénéfices. Les petites entreprises ont besoin de mesures expansionnistes, novatrices et prévoyantes pour que leurs propriétaires voient enfin la lumière au bout du tunnel. Ce secteur a un urgent besoin de ce genre d'aide. Le bill C-84 ne va pas assez loin, même si nous y souscrivons.

Ce budget est censé être marqué au coin de l'équité; en réalité, c'est un budget de l'infamie. C'est la destruction délibérée de la classe moyenne. A titre d'ancien président de l'Association des grossistes en tabac et en confiserie du Canada, je suis sidéré que le ministre des Finances ait décidé d'imposer la taxe d'accise au niveau du grossiste et non de la vente au détail. J'adresse de nouveau mes observations au député de Timiskaming, car à en juger par ce qu'il vient de dire, il ne comprend absolument rien à ce qui se passe.

En tant que dirigeant de petite entreprise représentatif de ce milieu, je voudrais m'étendre assez longuement là-dessus, car on n'en a presque pas parlé.

L'association des grossistes en tabac et en confiserie et d'autres organisme ont fait parvenir au ministre des Finances des documents de travail dénonçant cette solution; on l'a fait en 1975 et de nouveau en 1977, à l'occasion du rapport du groupe d'examen de la taxe sur les denrées. Des hommes d'affaires de la petite et de la grande entreprise n'ont cessé, depuis six ans, de répéter aux ministres successifs de ne pas prendre une telle décision, mais ce gouvernement impose taxe après taxe sans se soucier le moins du monde de la petite entreprise. Voilà ce qui se passe.

La perception de la taxe au niveau du commerce de gros va créer un cauchemar administratif pour les petits grossistes et elle ne fera que relancer l'inflation. Elle va toucher les petits commerçants. La paperasserie sera astronomique. La société pour laquelle je travaillais avant d'entrer dans ce cercle de lumières comptait 2,000 clients. Le système de facturation n'est pas informatisé. Ce changement va causer un cauchemar de paperasserie et va exiger plus d'employés. Or, cette société n'est qu'un petit grossiste parmi les 300 distributeurs de tabac et de produits de confiserie. Les 300 grossistes du domaine de l'épicerie, de la quincaillerie et des matériaux de construction, pour ne nommer que ces secteurs, vont se heurter aux mêmes difficultés. Le coût des matériaux de construction va augmen-